

Annecy-le-Vieux

23 Dec 2010

Futur centre de congrès : l'opposition monte au créneau

De nombreux sujets ont été abordés lors du dernier conseil municipal de l'année. Parmi eux : le débat d'orientation budgétaire et le futur centre de congrès.

Le dernier conseil municipal de l'année, ce 17 décembre, s'est ouvert sur l'approbation du budget principal soit 22,3 M € en fonctionnement et 7 M € en investissements. Aucune modification du taux de fiscalité n'est envisagée pour 2011.

Le nerf de la guerre soulevé par l'opposition dans les questions diverses reste le devenir de la presqu'île dans la perspective de l'implantation future d'un centre de congrès.

Inquiétudes de l'opposition

Les conseillers d'opposition ne cachent pas leur inquiétude sur l'implantation d'un aménagement titanesque au bord du



Le mutisme reste de mise sur le devenir de la Villa "Le Sud" (ex propriété Abeille).

lac et Jean-Jacques Pasquier ne se prive pas pour relancer le débat. Il parle de « *spéculations hasardeuses et coûteuses pour un avenir radieux du territoire ancilevien* ».

Il interroge l'assemblée sur l'acquisition du foncier, notamment les risques d'expropriation. Les parcelles de terrains sont au nombre de douze environ et Annecy-le-Vieux n'est

propriétaire que d'une. L'élu demande des précisions sur le budget de l'opération et sur le calendrier prévisionnel face à une « *municipalité muette* » sur un projet d'une telle envergure dans un site particulièrement sensible au regard de l'environnement et de l'application de la loi Littoral.

Bernard Accoyer se retranche derrière les décisions adoptées

par le conseil de la communauté d'agglomération en faveur du projet (79 voix pour, 2 contre et 17 abstentions).

Sur les 13 000 m² de terrain, Annecy-le-Vieux en possède 7 931 (Villa "Le Sud" acquise pour 4 M €).

La ville aurait contacté deux propriétaires ancileviens (pour 4 079 m²) et des contacts s'affichent avec une autre copropriété. On ne parlerait pas d'expropriations à ce jour.

Côté finances, le maire renvoie la question vers la communauté d'agglomération avec une prévision de financement qui frôlerait 1 M €/an sur une longue période (coût total 25 M €) pour une opération qui se profilerait à l'horizon 2013.

En tout état de cause, les élus de la majorité n'amorcent pas en séance le résultat de l'étude de faisabilité commandée par la ville et relative au devenir de la Villa "Le Sud".